

# Crimes déclarés par la police au Canada, 2017

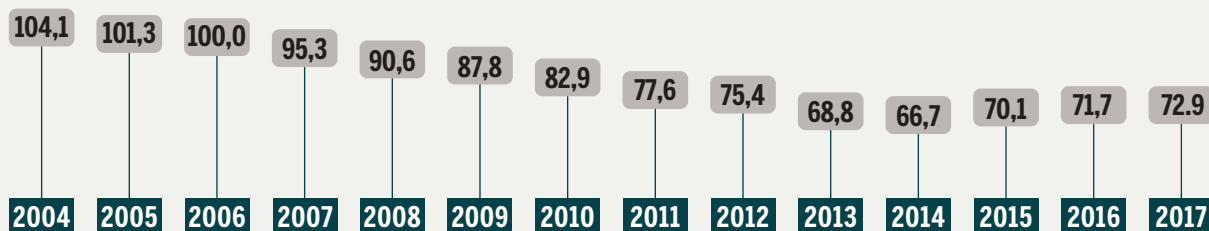


## Taux de criminalité au Canada :

Nombre d'infractions au Code criminel (sauf les délits de la route) pour 100 000 habitants

# 5 334

L'Indice de gravité de la criminalité (IGC)<sup>1</sup> s'est accru de 2 % en 2017 par rapport à 2016. Il s'agit d'une troisième augmentation consécutive après 11 années de recul. La hausse de l'IGC observée au Canada en 2017 découle de l'augmentation de nombreuses infractions, plus particulièrement les agressions sexuelles de niveau 1, la possession de biens volés, les vols de véhicules à moteur et les homicides.



Les régions métropolitaines de recensement ayant enregistré les cinq plus fortes hausses et les cinq plus fortes baisses de l'IGC<sup>1</sup> sont les suivantes :

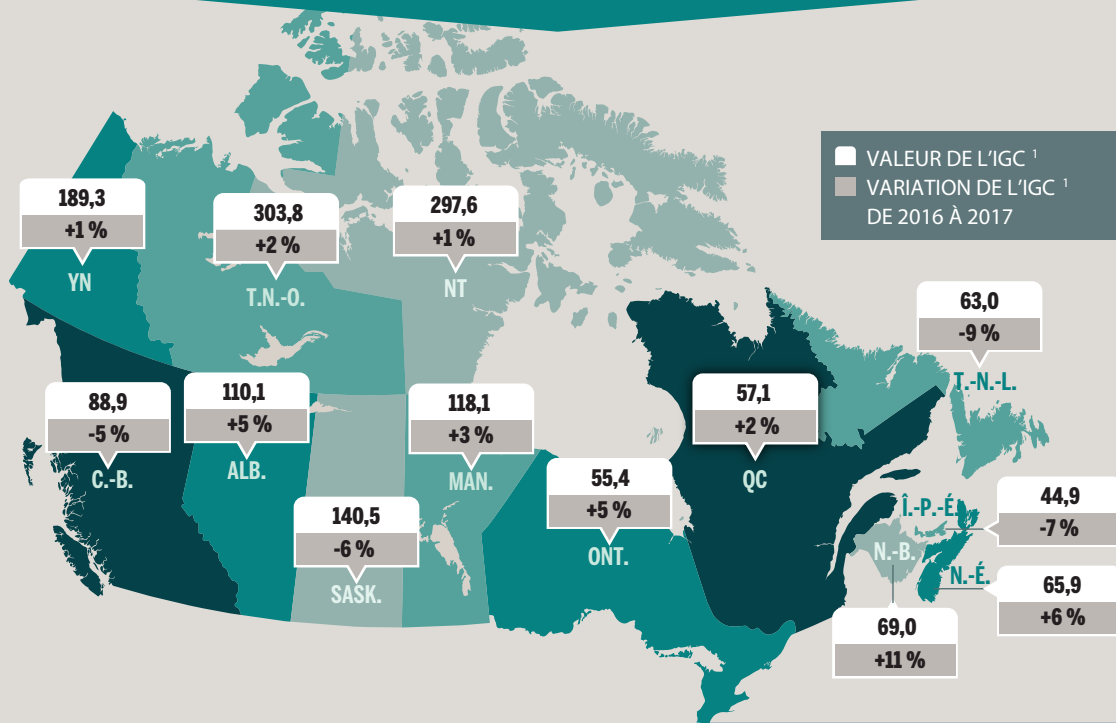
## Cinq plus fortes hausses

Grand Sudbury	+25 %
Moncton	+15 %
Guelph	+15 %
Kitchener-Cambridge-Waterloo	+14 %
St. Catharines-Niagara	+12 %

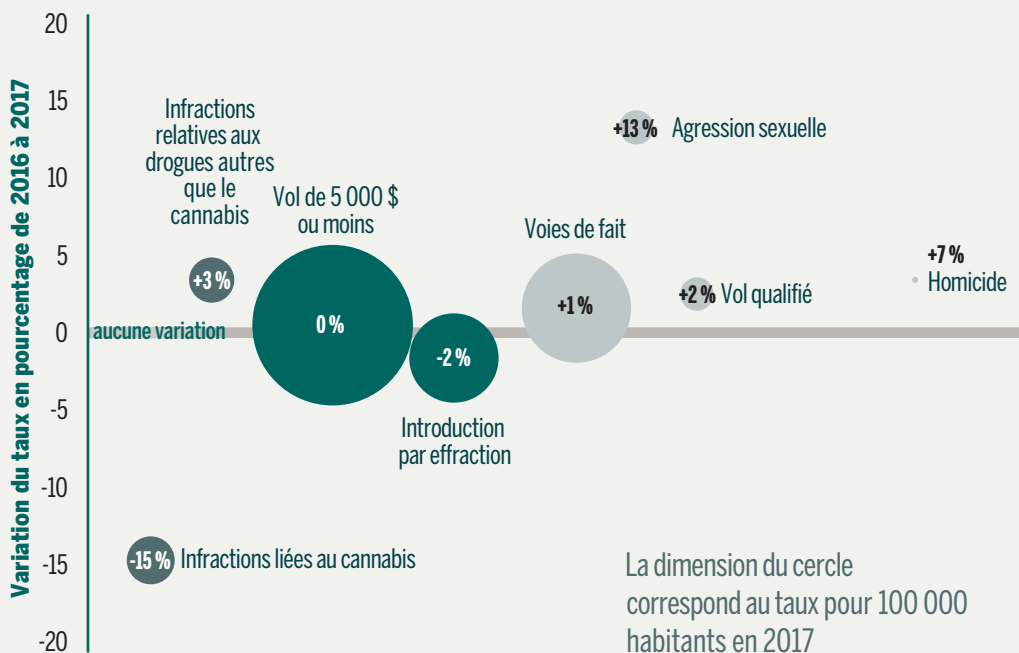
## Cinq plus fortes baisses

St. John's	-15 %
Regina	-11 %
Vancouver	-6 %
Peterborough	-3 %
Victoria	-3 %

En 2017, neuf provinces et territoires ont enregistré une hausse de l'IGC<sup>1</sup> et quatre ont affiché un recul



## Variation en pourcentage d'une année à l'autre pour certaines infractions



Avant la légalisation du cannabis, les infractions liées au cannabis avaient diminué pour la 6<sup>e</sup> année de suite

# -15 %



Au cours d'une année où les inconduites sexuelles ont fait l'actualité, le taux d'agressions sexuelles déclarées par la police a augmenté de

# +13 %

1. Le taux de criminalité mesure le volume d'infractions criminelles, tandis que l'Indice de gravité de la criminalité (IGC) mesure le volume ainsi que la gravité des crimes déclarés par la police. Pour déterminer la gravité d'un crime, tous les crimes se font attribuer un poids en fonction des peines qui ont été imposées par les tribunaux de l'ensemble des provinces et des territoires. On attribue des poids plus élevés aux infractions plus graves, et des poids moins élevés aux infractions moins graves. Par conséquent, les infractions plus graves ont une plus grande incidence sur l'IGC.

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Programme de déclaration uniforme de la criminalité. « Statistiques sur les crimes déclarés par la police au Canada, 2017 », Juristat, produit n° 85-002-X au catalogue de Statistique Canada.

Numéro de catalogue : 11-627-M  
ISBN : 978-0-660-27095-1